Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-200004919-20261105-ENCHERES26-DE

Syndicat mixte du Planétarium de Bretagne

planétarium DE BRETAGNE

Comité syndical du 5 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq novembre à seize heures, au siège du Planétarium de Bretagne (Parc du Radôme – 22560 PLEUMEUR-BODOU), le Comité Syndical s'est réuni sur convocation de sa présidente, Madame Annie MACE, adressée individuellement à chaque conseiller le 12 octobre.
En l'absence de sa Présidente, la séance a été menée par son 1er vice-président, Joël PHILIPPE.
Nombre de membres en exercice : 10 titulaires – 10 suppléants
Etaient présents :
Membres titulaires :
Joël PHILIPPE, Eddy PENVEN, Marie-Louise DRONIOU, Catherine PONTAILLER, Bénédicte BOIRON
Membres suppléants ayant voix délibérative :
Nadine SALLOU-LE GUEN, Christophe THEBAULT
Etaient excusés : Annie MACE, Cédric SEUREAU

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Comité. Eddy PENVEN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vente de biens du Planétarium de Bretagne aux enchères : adhésion au dispositif d'enchères de la Direction nationale d'intervention domaniale

Exposé des motifs

Le Syndicat mixte du Planétarium de Bretagne va initier en 2027 des travaux pour rénover ses espaces intérieurs. A l'occasion du déménagement du mobilier, le syndicat mixte souhaite vendre une partie de ces mobiliers qui sont devenus inutiles. Afin d'optimiser la gestion de son patrimoine, de libérer des espaces et de générer des recettes supplémentaires, il est proposé de recourir au service de la Direction Nationale d'Intervention Domaniale (DNID). Ce service, gratuit pour la collectivité, permet de vendre ces biens aux enchères via le site encheres.domaine.gouv.fr, en garantissant transparence, publicité et mise en concurrence. Cette démarche s'inscrit dans une logique de développement durable, en favorisant le réemploi des biens et en réduisant les déchets.

VU	le Code général des collectivités territoriales, article L 2122-21-7° ;
VU	l'article 187 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
CONSIDÉRANT	la volonté du Syndicat mixte du Planétarium de Bretagne de favoriser le réemploi des biens dont il n'a plus l'utilité, de réduire les rebuts et de contribuer au développement durable ;
CONSIDÉRANT	la nécessité de créer de nouvelles recettes avec un patrimoine mobilier devenu inutile ;
CONSIDÉRANT	l'opportunité d'optimiser les surfaces et volumes de stockage actuellement occupés par ces biens ;

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-200004919-20261105-ENCHERES26-DE

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical
à l'unanimité
décide**

D'AUTORISER le Syndicat mixte du Planétarium de Bretagne à mettre en place une procédure de vente de ses biens mobiliers devenus inutiles.

D'AUTORISER le Syndicat mixte à recourir au service du commissariat aux ventes de la Direction Nationale d'Intervention Domaniale (DNID), pour organiser la vente aux enchères de ses biens. Ce service, gratuit pour le vendeur, assure la publicité et la mise en concurrence via le site encheres.domaine.gouv.fr.

D'INDIQUER que le comité syndical sera informé des ventes réalisées pour les biens dont le prix est inférieur ou égal à 4 600 euros. Au-delà de ce seuil, le comité syndical sera compétent pour décider des conditions de la vente des biens concernés.

D'AUTORISER les opérations budgétaires et comptables nécessaires, notamment l'ouverture d'une ligne budgétaire de recettes pour l'encaissement des produits issus des ventes.

D'AUTORISER la présidente du Syndicat mixte à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré à Pleumeur-Bodou, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

LA PRESIDENTE,

**Syndicat Mixte
du Planétarium de Bretagne**
Parc du Radôme - 22560 Pleumeur-Bodou
Tél. 02.96.15.80.30 - Fax 02.96.15.80.81
N° SIRET · 200 004 919 00011